

AFFAIRE N° 12 - Publicité par panneaux-éclames - Exclusivité demandée par l'Agence HAVAS représentée à la Réunion par les Etablissements de la HOGUE et GUEZE.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vais vous donner lecture de la lettre qui m'a été adressée par l'Agence HAVAS concernant l'affaire rappelée en objet .

" HAVAS ANTILLES
c/o de la HOGUE et GUEZE
B.P. N° 1
SAINT-DENIS

Monsieur le Maire,
SAINT-DENIS

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre citée en référence, et dont nous vous remercions.

Nous prenons acte avec satisfaction de votre accord de principe concernant l'exclusivité accordée à notre Société pour la publicité par panneaux en ville de Saint-Denis.

Toutefois, un malentendu, imputable à l'ambiguïté de notre lettre du 27 Février, nécessite un éclaircissement.

L'achat de panneaux existants étant conclu, et ces panneaux étant devenus notre propriété, nous vous offrons sur leur exploitation (lorsqu'ils seront exploités par nous, après expiration des contrats en cours) une redevance annuelle de 1.000. frs. par mètre carré.

Par ailleurs, sur les panneaux à venir, dont nous assumerons la construction, à l'entretien, l'assurance, etc... sans aucune participation de votre Municipalité, nous offrons de vous verser la même redevance annuelle de 1.000. frs. par mètre carré. En effet, ces panneaux exploités par nous dès leur construction, seront libres de toute servitude.

Sur un panneau de 3 m x 3m, à une seule surface, votre Municipalité percevra donc annuellement, net :

1.000 frs x 3 x 3 9.000. frs.

Sur un panneau de 3 m x 4 m, à deux faces, votre Municipalité percevra :

1.000 frs x 3 x 4 x 2 24.000. frs.

Il va de soi que tous les frais, taxes, impôts et charges inhérents à l'exploitation de ces panneaux seront supportés par nous.

Espérant obtenir votre accord sur ce point, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président,
Signé; Illisible.

Messieurs, j'estime que cette offre est intéressante et je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix ./.

Le rapport dont il vient d'être donné lecture est adopté à l'unanimité.

X
X

Approuvé
N. Denis le 15 juillet 1963
M. le Maire
Le secrétaire général
signé: J. Cluchard